



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Annuelle
Assemblée Générale Extraordinaire de la CAFS du 15 Juin
2019

Date : 15 juin 2019

Lieu : Gymnase du pavillon élémentaire de l'École Canadienne Française du CÉF, Saskatoon

Présence : (voir liste : la liste gardée confidentielle)

1. **Vérification du quorum**

28 présents

Quorum : 25 (voir la liste 32 membres, 1 sympathisant et 1 observatrice)

L'Assemblée ouverte à 13h25

2. **Mot de bienvenue de la présidence**

La Présidente de la CAFS, Céline Moukoui souhaite la bienvenue aux membres présents et les remercie pour leur mobilisation.

3. **Choix du modérateur et du Secrétaire**

Proposition AGA2019_1 : Que Judicaël Moukoui assume le rôle de modérateur et que Mamady Camara soit le Secrétaire.

Proposée par : Céline Moukoui

Appuyée par : Déo Nahishakiye

Approuvée à l'unanimité.

4. **Adoption de l'ordre du jour**

Le modérateur demande aux membres du CA s'ils ont reçu des suggestions d'amendement de l'ordre du jour envoyé aux membres de la CAFS. Le CA informe qu'aucun amendement n'a été reçu.

Proposition AGA2019_2 : Que l'ordre du jour envoyé par le CA aux membres de la CAFS soit adopté.

Proposée par : Abdallah Oumalek

Appuyée par : Anne Yvette Sibomana

Adoptée à l'unanimité.



Le modérateur de séance suggère de jumeler l'AGA et l'AGE pour gagner du temps et en efficacité.

Proposition AGA2019_3 : Que l'Assemblée Générale Annuelle soit jumelée à l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Proposée par : Ndagijimana Fulgence

Appuyée par : Anne Yvette Sibomana

Proposition approuvée à l'unanimité.

5. Adoption du PV de l'AGA du 30 juin 2018

Innocent Gasana, Secrétaire Général du CA présente le procès-verbal de l'AGA du 30 juin 2018. Il lit le document à l'attention de l'auditoire en passant en revue les faits saillants qui ont marqué cette AGA 2018. Il rappelle les différentes propositions adoptées, les résumés des débats démocratiques et contradictoires ainsi que les recommandations. À la suite de la lecture de ce compte rendu, des remarques ont été faites. Jean Nepo Murwanashyaka recommande de faire des corrections de forme et indique que la proposition numéro 13 n'est pas à la bonne place et demande de la déplacer. Yvonne Muhabwampundu relève aussi que c'est elle qui a fait la proposition numéro 12 et non Anne Yvette Sibomana. Ces changements ont été apportés au procès-verbal et son adoption a été proposée.

Proposition AGA2019_4: Que le procès-verbal de l'AGA 2018 amendé soit adopté.

Proposée par : Innocent Gasana

Appuyée par : Céline Moukoumi

Adoptée à l'unanimité.

6. Présentation du Rapport de la Présidence

Céline Moukoumi, Présidente du CA de la CAFS présente son rapport. Ce rapport porte sur trois points : le suivi des actions découlant de l'AGA 2018, les activités réalisées et les changements fondamentaux initiés par la CAFS en 2018-2019. Au titre du suivi des actions découlant de l'AGA 2018, un compte rendu a été fait de la mise en œuvre des propositions 12, 13, 15, 16 et 19.

Plusieurs activités ont été réalisées durant l'année 2018-2019 dont les activités effectuées avec les membres de la communauté (le rendez-vous fransaskois, table des élus, réunions du RIF), les travaux des commissions (accueil et scolarité) et rencontres avec les officiels (la ministre fédérale de la francophonie à Saskatoon, comité sur les langues officielles à Regina...); partenariats signés avec Radio Canada et les juristes d'expression française de la Saskatchewan. La Présidente a aussi souligné plusieurs accomplissements dont la formation des membres du CA, les travaux de la commission des réformes des statuts, le travail de la commission de redressement financier et surtout la programmation et la stabilisation financière de la CAF. À ce niveau, elle a annoncé l'obtention d'un financement de 70,000 dollars de Patrimoine Canada et un budget annuel de la CAFS de 120,000 dollars confirmés à ce jour. À la suite de la présentation de son rapport, il a été proposé de le recevoir.



Proposition AGA2019_5: Que le rapport de la Présidente soit reçu par l'assemblée.

Proposée par : Céline Moukoumi

Appuyée par : Béatrice Madodo

Tout le monde en faveur de la réception du rapport avec félicitation pour l'excellent travail accompli.

7. **Présentation et adoption des états financiers**

Aimé Ndanina, trésorier de la CAFS présente les états financiers 2018/2019 arrêtés au 31 mars 2019. Il commence par indiquer que l'année budgétaire 2018-2019 a été principalement marquée par la mise en place des mesures de redressement et de contrôle financier dont la double signature des chèques, appels d'offre pour l'exécution de projets; l'utilisation de feuille de remboursement et la réalisation de l'audit financier par un cabinet indépendant. Le rapport a aussi traité de l'historique financier de la CAFS, des réserves de l'auditeur, le compte des résultats et le bilan. Félicité Nibogora demande de clarifier le terme sous-traitance et le service de la dette de la CAFS. Des réponses appropriées ont été fournies à ces questions.

Proposition AGA2019_6: Que les états financiers 2018/2019 soit adoptés.

Proposée par : Aimé Ndanina

Appuyée par : Anne Yvette Sibomana

États financiers adoptés avec une abstention et zéro contre.

8. **Programmation de l'année 2019 et prévisions budgétaires de l'année 2019-2020**

Aimé Ndanina présente la programmation et les prévisions budgétaires 2019-2020. Au titre de la programmation 2019, plusieurs activités sont annoncées dont la célébration de la fête du Canada, le camp d'été éducatif pour les jeunes, la journée d'accueil du nouvel arrivant, la célébration de l'histoire des noirs au Canada.... À propos du budget 2019/2020, il se chiffre à un montant total confirmé de 124,540\$. Félicité Nibogora demande le détail des ventilations des montants annoncés dans le budget. Noel Nukuri remarque l'absence des travaux réalisés ou à réaliser par les commissions. Concernant cette remarque, il a été recommandé de présenter l'ensemble des activités y compris celles qui se sont faites bénévolement. Cela montre l'envergure du travail accompli. Il a été aussi proposé que les états financiers 2019/2020 soient audités.

Proposition AGA2019_7: Que les états financiers 2019/2020 soient audités.

Proposée par : Jean Nepo Murwanashyaka

Appuyée par : Marcel Rachid

Proposition adoptée à l'unanimité.

Proposition AGA2019_8: Que la programmation et les prévisions budgétaires 2019/2020 soient adoptés.

Proposée par : Claver Karakura

Appuyée par : Abdallah Oumalek

Proposition adoptée à l'unanimité.



Proposition AGA2019_9: Que les travaux de l'AGA et de l'AGE 2019/2020 soient suspendus pour une pause de 10 minutes.

Proposée par : Abdallah Oumalek

Appuyée par : Hugues Nziengui

Proposition adoptée à l'unanimité à 15h10 min.

Reprise des travaux de l'AGA et de l'AGE 2019/2020 à 15h20 mn.

9. Présentation par le comité des principales modifications aux Statuts & Règlements Intérieurs

Noel Nukuri, Rapporteur Général de réforme des statuts présente les 21 recommandations issues des travaux dudit comité. Il demande ensuite à Judicaël Moukoumi, membre dudit comité de présenter les principales modifications apportées aux statuts et règlements intérieurs. Judicaël présente les principales modifications aux statuts et règlement intérieur dont la vision de la CAFS à l'article 3.1; la mise en évidence de la mission à l'article 3.2 à la place de l'article portant sur objet; l'ajustement du membership en ajoutant le groupe membre à l'article 7.5; la structure du comité exécutif à l'article 13 et le comité des sages à l'article 16. Quant aux règlements intérieurs, la principale modification porte sur la mise en place d'un comité des élections à l'article 4.6.

10. Questions et commentaires de la part de l'assemblée

Jean Nepo Murwanashyaka pose la question concernant l'adhésion de groupe membre comme par exemple dix associations provenant d'un même pays. En réponse, il est indiqué que si les dix associations sont légalement enregistrées, font la demande formelle d'adhésion et satisfont aux exigences de la CAFS, elles seront toutes reçues.

Claver Karakura soulève la question de représentation en tant que membre individuel et délégué de l'association. Il a été rappelé que le groupe membre est uniquement électeur, mais n'est pas éligible. Ainsi, ce délégué peut se faire élire en tant qu'individu et non en tant que représentant du groupe. Cependant, il peut voter pour lui-même et pour le groupe membre s'il est porteur d'une procuration.

Marcel Rachid souligne la possibilité de conflit d'intérêt pour un membre qui appartient à plusieurs associations? Il a été répondu que la politique sur la gestion des conflits d'intérêt en vigueur à la CAFS sera appliquée pour résoudre ce problème.

Félicité Nibogora demande que soit publiée la liste des groupes membres de la CAFS. Cette question a été débattue et assortie d'une proposition soumise au vote.

Proposition AGA2019_10: Que la publication de la liste groupes membres de la CAFS soit adoptée.

Proposée par : Félicité Nibogora

Appuyée par : Anne Yvette Sibomana

Résultat du vote : 22 pour, 4 contre et 7 abstentions. Proposition adoptée.



11. Adoption des modifications aux Statuts & Règlement

Proposition AGA2019_11: Que soient adoptées les modifications proposées aux statuts et règlements intérieurs en tenant compte des changements ajoutés comme la publication de la liste groupe membre de la CAFS

Proposée par : Aminou Diedhiou

Appuyée par : Thérèse Bizimana

Proposition adoptée à l'unanimité.

12. Clôture de l'AGE

Le modérateur de l'assemblée remercie tous les membres présents pour leur participation à cet exercice de construction de la CAFS. Cette contribution est indispensable pour faire vivre la vision de l'association au bénéfice des futures générations. La CAFS a besoin de l'engagement et de l'investissement de tous afin d'assurer la continuité. Que chacun s'implique pour le rayonnement de l'association et de la communauté. Chacun doit faire sa part pour faire avancer l'association. Ensemble, nous réussissons.

Proposition AGA2019_12: Que soient clos les travaux de l'AGA et de l'AGE 2019 de la CAFS

Proposée par : Céline Moukoumi

Appuyée par : Noel Nukuri

Proposition adoptée à l'unanimité à 16h47 minutes.